

Guide Zero Waste



Votre guide pratique pour vous lancer facilement dans une démarche Zéro déchet, Zéro gaspillage



smicval



ZEROWASTE
BORDEAUX

Circuits courts

Biodiversité

Lien social

DÉFINITION DE LA DÉMARCHE ZERO WASTE

La démarche ZERO WASTE (= Zéro Déchet & Zéro Gaspillage)
En anglais, le mot « waste » a la particularité de vouloir dire « déchet » et « gaspillage ». Elle consiste notamment à :

- **Réduire** notre impact sur toutes ressources (naturelles, humaines, économiques, etc.).
- **Adopter un mode de vie** et une philosophie qui prennent en compte l'impact de chaque action sur notre écosystème et les ressources qui lui sont associées.

Il s'agit d'une démarche globale qui englobe la réduction des déchets mais ne se limite pas uniquement à celle-ci.

« Le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas ! » *

Le Zero Waste est une démarche visant notamment à réduire à la source la production de déchets. Il s'agit d'intervenir à trois niveaux : **produire sobrement, optimiser et allonger l'usage** (via l'économie du partage, le réemploi par exemple) et **en dernier lieu valoriser la matière** (grâce au compostage ou au recyclage).

Le Zero Waste une démarche positive d'amélioration constante. Il ne s'agit pas de tout révolutionner du jour au lendemain mais de mettre en place, action après action, un mode de fonctionnement plus vertueux.

Le Zero Waste est une démarche multi-acteurs et englobante. Dans un foyer, le mode de vie zéro déchet concerne tous les membres de la famille ainsi que les amis et autres visites, mais également le commerçant de quartier qui nous sert dans notre propre contenant. Lors d'un événement, la démarche concerne les organisateurs, les prestataires et partenaires et les participants. Sur un territoire, les élus de la collectivité, le syndicat de traitement, le prestataire de collecte, les habitants, les associations seront concernés. Et pour une société zéro déchet, ce sont toutes les parties prenantes qui doivent s'investir : politiques, industriels, entreprises et citoyens pour co-construire une démarche globale et positive. Nous pouvons tous décider de devenir une brique de construction d'une société zéro déchet, zéro gaspillage.

Consommation responsable

Sobriété

Santé

Bonheur

Alimentation

Environnement

* Zero Waste France, *Déchets les gros mots*, 1^{er} mars 2014, www.zerowaste.org/publication/dico-dechets



5 Recycler

JE TRIE PLUS, ET MIEUX
afin que mes déchets
soient valorisés !



4 Retour à la terre

Je fais mon **COMPOST**
pour enrichir naturellement
mon jardin



3 Réemployer

JE RÉPARE, JE TRANSFORME
pour donner à nos objets
favoris une seconde vie



1 Refuser

Je mets un **STOP PUB**
sur ma boîte aux lettres
pour réduire les papiers
imprimés



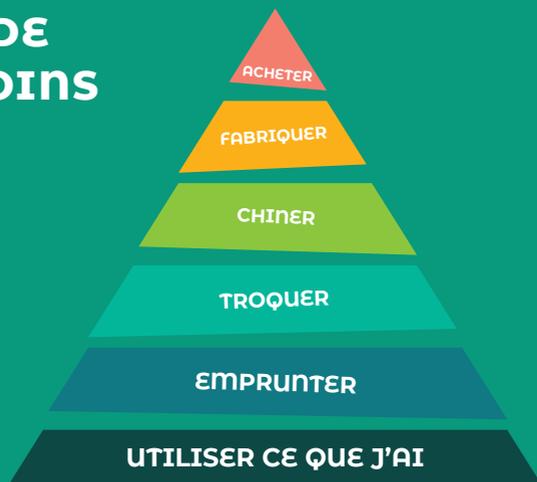
2 Réduire

Je cuisine des **P'TITS PLATS**
pour éviter le gaspillage
alimentaire

J'adopte les 5R

PYRAMIDE DES BESOINS

Je repense ma façon
d'acheter et privilégie
l'emprunt, l'échange,
l'achat d'occasion,
et la fabrication
avant l'achat neuf !



SMICVAL ET ZERO WASTE : UNE DYNAMIQUE DE TERRITOIRE

Lien social

Santé

IMPACT, UN PROJET DE TERRITOIRE POUR UN BASCULEMENT ZERO WASTE

Marche pour le climat, rapport alarmant du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) fin 2018, Sommet Unesco sur la biodiversité en avril 2019, catastrophes naturelles, mobilisation des jeunes pour alerter les politiques / les industriels / les élus locaux, disparition d'espèces naturelles, images chocs sur les conséquences du plastique pour nos océans et nos sols, etc. Notre actualité est aujourd'hui fortement marquée par **l'impact environnemental de notre modèle de société !**

Nos modes de gestion des déchets n'y échappent pas. À bout de souffle, **ils montrent leurs limites** pour répondre aux enjeux à venir dans ce contexte de prise de conscience citoyenne.

Parallèlement, l'État et l'Europe renforcent le cadre législatif. Des objectifs nécessaires, ambitieux sont définis pour accélérer la **transformation du mode de gestion des déchets** : détournement à la source des biodéchets pour les habitants, diminution de 50 % des tonnages à enfouir, augmentation progressive de la TGAP dès 2019 jusqu'à 2022, etc.

Par ailleurs, la quantité de déchets produits par an et par habitant au Smicval ne cesse d'augmenter (609 kg/an/hab. en 2018).

Face à ce contexte de mutation dans la gestion des déchets et des crises diverses pour notre société, constatant la nécessité impérieuse d'un changement nécessaire et annoncé, le Smicval a engagé, sous l'impulsion d'Alain Marois, une réflexion politique et prospective pour transformer ce contexte en choix.

Les élus du Smicval ont ainsi adopté à l'unanimité la **stratégie IMPACT 2020-2030**, véritable **bascule du territoire vers le Zero Waste** avec comme finalité principale : **la réduction des déchets à la source**. « **Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas** ». Autrement dit, notre priorité ne sera pas de chercher à faire de nos déchets des ressources, mais de ne pas transformer nos ressources en déchets.

Qualité de vie

« **Impact, notre planète, notre avenir, notre responsabilité** »

Alimentation

Environnement

Mobilité

POURQUOI ADOPTER UNE DÉMARCHÉ ZERO WASTE DANS SON ENTREPRISE

POURQUOI REPENSER LE FONCTIONNEMENT DE MON BUREAU EN MODE ZERO WASTE

Si un Français produit chez lui plus de 500 kg de déchets par an, le bureau lui n'y échappe pas non plus.

En moyenne, un.e salarié.e passe **200 jours** au moins sur son lieu de travail et y produit entre **120** et **140 kg** de déchets par an*.

Si l'on multiplie cela par la part de la population active travaillant dans des bureaux, **46%**, cela fait donc en moyenne **13 millions x 130 = 1 690 000 000 kg** de déchets produits par an par les salariés eux-mêmes sur leur lieu de travail !



Les efforts personnels de chacun à la maison pour réduire les déchets sont nécessaires et urgents. Néanmoins, il est également crucial de mettre en place de telles mesures sur son lieu de travail. Face à l'urgence climatique, nous avons tous un rôle à jouer.

* Pour un salarié du secteur tertiaire.
Source : ADEME, Guide Eco-responsable au bureau.

JE SUIS UN PROFESSIONNEL ? QUELLES SONT MES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE GESTION DES DÉCHETS ?

SUIS-JE CONSIDÉRÉ COMME UN PROFESSIONNEL ?

Sont considérés comme « professionnels » tous les établissements privés : commerçants, artisans, industriels, restaurants, petites entreprises, professions libérales, campings, etc. ; **les structures publiques** : collectivités, écoles, campings municipaux... ; **les organisations associatives, les collèges et lycées, les auto-entrepreneurs, les CÉSU, les travailleurs à domicile...** En fait, toutes activités autres que les particuliers.

Les professionnels sont dans l'obligation d'assurer l'élimination de leurs déchets.

LE CADRE LÉGAL NATIONAL

« Les collectivités ou leurs groupements qui assurent la collecte et le traitement des déchets ménagers peuvent aussi collecter et traiter des déchets non ménagers dans la mesure où :

- Ils sont « assimilables aux déchets ménagers » eu égard à leurs caractéristiques et aux quantités produites,
- Ils peuvent être collectés et traités sans sujétion technique particulière et sans risque pour les personnes et l'environnement. »

CONCRÈTEMENT, LE SMICVAL EST LIBRE DE :

- **Collecter et traiter ou non les déchets assimilables** aux déchets ménagers notamment certains déchets de professionnels (artisans, commerçants, industriels, administrations, etc.).
- **Définir des modalités techniques spécifiques** (limitation de volume, conditionnement, etc.).

ACCÉDER AUX PÔLES RECYCLAGES

Le Smicval exploite **7 Pôles Recyclage ouverts aux professionnels** : Saint-Aubin-de-Blaye, Saint-Paul, Saint-Mariens, Saint-Gervais, Saint-Denis-de-Pile, La Roche Chalais et Saint-Seurin-sur-l'Isle.

Le Smicval permet **l'accès des Pôles Recyclages aux professionnels sous condition de facturation** suivant le volume (1 m³ minimum facturé) et la nature des déchets.

Les organisations professionnelles et les chambres consulaires sont en mesure de vous renseigner sur les filières d'élimination de vos déchets. Le site Déchets Nouvelle-Aquitaine (<https://www.dechets-nouvelle-aquitaine.fr/>) vous propose des solutions en fonction de la nature de vos déchets.

Certains déchets ne sont pas acceptés dans les Pôles Recyclage et doivent impérativement être pris en charge par des entreprises spécialisées. Le site *Déchets Nouvelle-Aquitaine* (<https://www.dechets-nouvelle-aquitaine.fr/>) vous propose des solutions en fonction de la nature de vos déchets.

Plus d'info sur : <https://www.smicval.fr/les-services/> (rubriques : **Suis-je considéré comme un professionnel ? & Accéder aux Pôles Recyclages**) ou Accueil Smicval - 05 57 84 74 00

BREF RAPPEL SUR LE CADRE DE LA REDEVANCE SPÉCIALE

Est susceptible de bénéficier de ce service, et d'être assujéti au paiement de la redevance spéciale tout producteur de déchets assimilés aux déchets ménagers définis dans l'article 3 du règlement général du service aux professionnels, autres que les ménages, et notamment : les entreprises, commerçants, artisans, collectivités territoriales (communes, EPCI, etc.), administrations, collèges, lycées, porteurs de CESU, etc., implantés dans le périmètre du Smicval.

Les producteurs autres que les collectivités territoriales

Bénéficient du service et sont assujéti à la redevance des producteurs de déchets assimilés autre que les ménages.

Ne bénéficient pas de ce service, et ne sont pas assujéti au paiement de la redevance spéciale, les producteurs de déchets assurant eux-mêmes, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un tiers, l'élimination de leurs déchets, sous réserve que cette élimination s'effectue conformément à la réglementation en vigueur et qu'il en soit justifié auprès du Smicval.

Tarification

Les tarifs de la redevance spéciale applicables sont déterminés en fonction du coût du service. Ils intègrent les coûts de collecte et de traitement des déchets ainsi que les frais de gestion correspondants. Ils sont établis nets et sans taxe.

Les tarifs sont révisés chaque fin d'année par le Smical. Des modifications de tarifs peuvent également intervenir en dehors de cette période, par délibération du Comité Syndical, pour tenir compte de la réglementation et/ou de l'augmentation du coût du service.

DÉCRET TRI 5 FLUX

Depuis le 10 mars 2016, le décret Tri 5 flux impose aux entreprises de trier le bois, les plastiques, les métaux, le verre et les papiers/cartons des autres déchets. Cette obligation concerne automatiquement toute entreprise recourant à un prestataire privé d'enlèvement. Pour celles qui recourent au service public, cette obligation est applicable au-delà d'un seuil de 1 100 l de déchets par semaine par « implantation ».

JE METS EN PLACE UN BUREAU ZERO WASTE

LES 3 ACTIONS CLÉS



Je réalise un diagnostic préalable de la situation actuelle

Avant toute chose, il convient de réaliser un **état des lieux** de la situation actuelle. Quelles sont les principales sources générant des déchets et en quelle quantité ?

Quels sont les flux entrants de matières (fournitures, consommables, etc.) et quels sont les flux sortants (déchets) ? On peut ainsi compiler le volume, le nombre d'entrées/sorties ainsi que le coût inhérent à la gestion des déchets.



Je définis des objectifs clairs

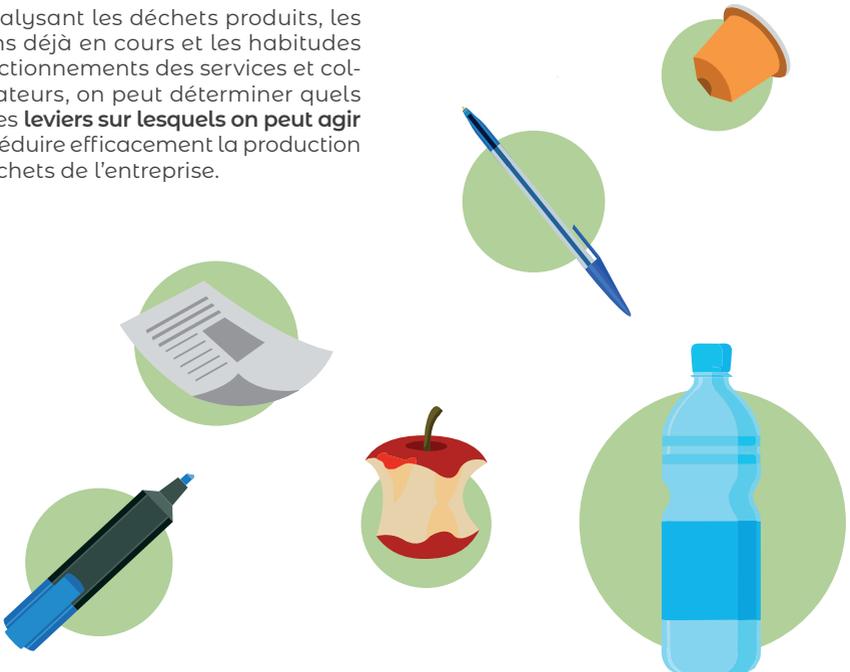
En analysant les déchets produits, les actions déjà en cours et les habitudes et fonctionnements des services et collaborateurs, on peut déterminer quels sont les **leviers sur lesquels on peut agir** pour réduire efficacement la production de déchets de l'entreprise.



Je communique et implique les acteurs dans la démarche

Cette démarche zero waste implique l'entreprise à tous les échelons, quel que soit le service ou le grade. Si on veut obtenir des résultats probants, il est indispensable **d'impliquer tous les acteurs de l'espace de travail**, prestataires compris.

La démarche ne doit pas être portée par la Direction uniquement. Les employés doivent être associés afin que l'enjeu soit compris par tous. Des groupes de travail doivent être constitués afin de réfléchir aux actions à mener et relayer la démarche à tous les niveaux.



MOBILISER SES ÉQUIPES/COLLÈGUES

CONSTAT

83 % des collaborateurs.trices d'une entreprise pensent que la gestion des déchets n'est pas optimale dans leur société. 47 % d'entre eux estiment que le tri des déchets n'est pas ou qu'en partie mis en place. Et pourtant, 96 % des employés sont prêts à faire évoluer leurs pratiques pour réduire les déchets mais aussi diminuer l'empreinte carbone de leur entreprise.



SOLUTION

La mise en place d'actions de réduction des déchets dans son entreprise doit être perçue comme une véritable **action de fédération** de ses employés autour d'un **projet commun**.

77 % des collaborateurs.trices jugent que ces actions développent la fierté d'appartenance et la croissance de l'entreprise et qu'elles véhiculent une **image positive** à l'externe.

Mais il est indispensable d'expliquer les tenants et les aboutissants des actions qui vont être menées pour obtenir l'adhésion de tous.

✔ J'EXPLIQUE MA DÉMARCHE À MES ÉQUIPES

Je prends le temps d'expliquer à l'ensemble des équipes la démarche mise en place (présentation, communication, ateliers, permanences, etc.).

J'affiche un tableau de bord (évolution des consommations, des déchets non produits, des économies faites, etc.).

Je propose un kit zéro déchet à chaque collaborateur.trices et nouvel.le employé.e (mug, cuillère, gourde, lunchbox, pour aller chercher son repas à proximité). Elle n'est pas sympa mon entreprise ?

MISE EN ŒUVRE

Je propose de créer des référents zéro déchet dans les différents services, forces de propositions auprès de la direction.

J'installe une boîte à discussion ou à idées pour favoriser la participation et les prises d'initiatives.

✔ JE METS EN AVANT LES BONNES PRATIQUES

Je mets en place une signalétique forte afin de rappeler les bons réflexes : soit dans les lieux où les efforts sont faits (près de l'imprimante, de la machine à café), soit centralisée dans un lieu de sociabilisation (cafétéria, etc.).

Je lance un concours ludique : par exemple, j'organise un défi « Réduisons notre consommation de papier » entre les services de mon entreprise.

Je mets en place des incitations financières (déchets économisés se transformant en cagnotte pour un repas d'entreprise).





Je propose des ateliers zéro déchet, zéro gaspi sur les pauses déjeuner

Pour amorcer un changement durable et complet dans mes équipes/collègues, je leur propose de courts ateliers pendant la pause déj. Fabrication de bee's wrap, tawashi, parler des alternatives aux objets du quotidien, etc. Je peux faire appel à des associations pour les animer !

✓ JE PROPOSE DES ACTIONS DE SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE

Je propose aux employés des formations de maître composteur (comme Maître Yoda, mais en plus cool) pour devenir ainsi référent du composteur ou lombricomposteur d'entreprise.

Je mets en place des ruches, des hôtels à insectes ou des nichoirs en extérieur et propose régulièrement des ateliers pédagogiques pour les salariés.

L'ASTUCE ZÉRO DÉCHET

EKOLOGEEK : Association proposant l'accompagnement collectif et personnalisé de professionnels dans leur démarche ZD

AU RAS-DU-SOL : Association proposant des formations autour des différentes techniques de compostage





PROPOSER UN SERVICE DE RESTAURATION ZERO WASTE



CONSTAT

150 à 200 g d'aliments sont gaspillés en moyenne par repas en restauration collective. Composés à près de 80 % d'eau, ces biodéchets finiront brûlés ou incinérés s'ils ne sont pas valorisés comme il se doit. À ceci s'ajoutent tous les déchets provenant des emballages à usage unique : sachet de sucre, de sel, pot et plats en plastique, gobelet, etc. La liste est longue !

SOLUTION

En mettant en place des **actions simples** pour le déjeuner de mes collaborateurs. **trices et en travaillant en étroite collaboration avec mon prestataire de restauration**, je peux à la fois éviter le gaspillage alimentaire et réduire mes déchets.

✔ J'ARRÊTE D'UTILISER DES CONSOMMABLES EN PLASTIQUE

J'arrête les gobelets, touillettes et **bouteilles plastique ! Vive les verres en verre !** Je mets à disposition des **contenants rechargeables** pour éviter les dosettes individuelles (sucre, sel, café, etc.).

J'installe des **gros contenants de sauce**, mes employés peuvent se servir la quantité désirée. Cela me coûte également moins cher.

Je propose de la **vaisselle lavable** (couverts, assiettes, tasses, etc.) pour le midi et le café.

MISE EN ŒUVRE

✔ JE CHOISIS UN PRESTATAIRE LOCAL POUR MON RESTAURANT D'ENTREPRISE

Je privilégie des **acteurs locaux** pour limiter le transport et les emballages des produits en amont.

Je fais appel à des **food-trucks zéro déchet** pour proposer une restauration originale et responsable à mes collaborateurs.trices.

✔ JE RÉDUIS LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Je passe au **salad'bar** (self-service) pour permettre à mes employés de se servir les quantités qu'ils souhaitent.

J'installe un **réfrigérateur anti-gaspi dans le coin cuisine** de l'entreprise pour proposer aux employés de mettre à disposition de tous les produits alimentaires de la maison qui approchent de la date de péremption et la nourriture ni présentée ni consommée le midi.





✔ **JE VALORISE MES BIODÉCHETS**

Je fais installer un composteur dehors, ou un lombricomposteur dedans. Je peux aussi proposer à mes salariés de récupérer par la suite du compost pour leur jardin.

Je fais appel à un prestataire qui composte mes biodéchets à distance si je n'ai pas la place d'installer un composteur.

L'ASTUCE ZÉRO DÉCHET

AO'BOCAUX : Traiteur proposant des repas locaux conditionnés dans des bocaux en verre consignés. Pratique pour des repas d'entreprises ou des événements d'entreprise.

BOXEATY : Entreprise réhabilitant le principe de plats consignés pour les restaurants et food-trucks. Solution zéro déchet pouvant être mise en place en collaboration avec les restaurants à emporter à proximité de l'entreprise.

LES DÉTRITIVORES : Association proposant la collecte de bio-déchets pour en faire du compost.

RECUP : Association mettant à disposition des contenants à biodéchets, les Bokashi. Ils sont donnés après collecte à des maraîchers qui proposent ensuite des paniers de fruits et légumes à l'entreprise.

✔ **JE NE PROPOSE PLUS D'ENCAS SOUS PLASTIQUE PENDANT LES RÉUNIONS**

J'évite les monodoses pour accueillir les participants. Je ne propose plus de biscuits dans leur emballage individuel. Je m'organise pour commander des viennoiseries/gâteaux à la boulangerie, c'est quand même meilleur !

Je mets à disposition des carafes d'eau et non des bouteilles individuelles en plastique.

Je ne propose plus de café en dosette aux personnes venant en réunion. Je deviens un vrai barista. J'investis dans des cafetières à piston ou moka ou encore un percolateur et je régale mes clients.





OPTIMISER LES SERVICES GÉNÉRAUX DE SON ENTREPRISE



CONSTAT

Dans une entreprise, on s'aperçoit au quotidien de différentes sources générant du gâchis de matériel, des déchets ou de la pollution. En France, on estime que le coût des fournitures par employé est de 180 €/an.



SOLUTION

Je réduis la consommation de consommables et de jetables, j'optimise le réemploi, la réduction des déchets et le tri.

MISE EN ŒUVRE

✔ **J'OPTIMISE LE TRI DES DÉCHETS**

Je choisis un bon emplacement : des bacs de tri dans les couloirs, des boîtes de récupération des cartouches et des feuilles de brouillon près des imprimantes, etc.

Je collecte les cartouches d'encre pour les faire remplir à nouveau si elles sont réutilisables ou les recycler.

Je sélectionne avec soin mon prestataire de ménage. J'édite un cahier des charges pour m'assurer que celui-ci respecte ma démarche zéro déchet en suivant les consignes de tri mais également en utilisant des produits non polluants et du matériel réutilisable.

✔ **JE CHOISIS DES FOURNITURES DURABLES**

J'oriente mes choix de fournitures en fonction des solutions de tri qu'elles offrent en bout de chaîne et de leur durabilité et non en fonction du prix, de la couleur, ou du design sensuel d'une agrafeuse.

✔ **JE TROUVE DES SOLUTIONS POUR QUE PLUS AUCUN MÉGOT NE SOIT JETÉ PAR TERRE**

Je dispose des cendriers dans des endroits stratégiques. Donner une pichenette à son mégot ne sera plus jamais classe.

Je fais appel à un prestataire pour recycler les mégots. Si, si, ça existe !

✔ **JE RÉEMPLOIE LE MOBILIER DONT JE NE ME SERS PLUS**

Je donne ce dont je n'ai plus besoin à des organismes qui œuvrent au réemploi ou à mes employés. Longue vie à mon mobilier !

L'ASTUCE ZÉRO DÉCHET

ÉCOMÉGOT :

Entreprise proposant une solution complète, professionnelle et locale de sensibilisation, collecte et valorisation de mégots de cigarette pour les acteurs privés et publics.

AREMACS :

Association proposant des animations autour du tri des déchets et du gaspillage alimentaire.

ATELIER DÉCO SOLIDAIRE / EMMAÛS



AVOIR UN PARC INFORMATIQUE RESPONSABLE



CONSTAT

L'utilisation par les collaborateurs.trices d'un ordinateur ne représente qu'une infime partie de la vie de ces appareils informatiques, la face immergée de l'iceberg. Avant cela, il aura fallu extraire les matières premières, les fabriquer à l'autre bout du monde, les transporter en France, les stocker chez un revendeur, puis après quelques années de service dans l'entreprise les jeter ou essayer de recycler une partie des composants. C'est une source considérable de pollution, de consommation de CO₂ et de déchets.

SOLUTION

En passant de 2 à 4 ans la durée de vie d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone, on améliore de 50 % son bilan environnemental. La plupart des ordinateurs sont toujours fonctionnels au moment de renouveler le parc informatique. Si quelques-uns présentent des défauts, il est possible de les réparer au lieu de vouloir systématiquement s'en débarrasser.

MISE EN ŒUVRE

✓ JE CHOISIS UN MATÉRIEL QUI VA DURER

J'acquiers du matériel adapté aux usages et je privilégie ceux dont la réparation sera faisable. Je dis non à une durée de vie courte de mon parc informatique.

Je sensibilise mes collaborateur.trices sur les gestes simples qui permettent d'allonger la durée de vie : éteindre son ordinateur le soir, mise en veille lors d'absences courtes, etc.



Les chiffres cachés de nos ordinateurs

La fabrication d'un ordinateur de **2 kg** c'est : 800 kg de matières premières mobilisées, **124 kg de CO₂ générés**, sur les **169 kg émis** sur l'ensemble de son cycle de vie.

✓ JE REVALORISE LE MATÉRIEL INFORMATIQUE QUE JE N'UTILISE PLUS

Je donne à des associations ou des sociétés spécialisées dans le réemploi mon matériel informatique au lieu de le jeter directement.

Je propose à mes collaborateur.trices de récupérer le matériel en état à un prix modique pour leur usage domestique.

✓ JE NE PROPOSE PLUS D'IMPRIMANTES INDIVIDUELLES

Je limite le nombre d'imprimantes : une par étage ou par service. Application concrète du manger bouger couplée à l'économie d'échelle.

Je mets en place un logiciel de gestion des impressions (avec validation par code personnel ou badge). On ne pourra plus jamais dire : « oups, j'ai gâché une feuille ».

RESPONSABILISER SES FOURNISSEURS ET PARTENAIRES

CONSTAT

Les déchets proviennent également des prestataires et fournisseurs de l'entreprise. Ces emballages à usage unique en plastique ou carton sont rarement réutilisés. L'enlèvement de ces bacs, caisses, palettes et autres contenants occasionnent des coûts de traitement à la société mais également une perte de temps.

SOLUTION

Je sensibilise à ma démarche mes partenaires et mes fournisseurs afin de réduire les déchets d'emballages. Je peux également constituer un cahier des charges dans le cadre de la recherche de nouveaux prestataires.

Quant à mon fournisseur, il fait également des économies en réutilisant ses emballages, après l'investissement de départ amorti. Tout le monde y gagne.

MISE EN ŒUVRE

✓ JE SIGNALÉ LES EMBALLAGES SUPERFLUS

Je prévient mon fournisseur quand je constate des emballages inutiles. Au final, ce sont des frais de traitement supplémentaires pour mon entreprise. Autant les éviter.

✓ JE RÉEMPLOIE LES CONTENANTS UTILISABLES

Je donne mes emballages à des associations qui essaient de les réemployer. C'est le dernier recours si je n'arrive pas à les éviter.

✓ JE PRIVILÉGIE LES PRESTATAIRES PROPOSANT DES EMBALLAGES CONSIGNÉS

Je demande à me faire livrer avec des contenants consignés. Cela me permet d'éviter les emballages à usage unique et les caisses, bacs et palettes dont je ne me servirai pas par la suite. Je fais des économies et un gain de temps en évitant d'avoir à gérer l'enlèvement de ces déchets. Je gagne de la place.

L'ASTUCE ZÉRO DÉCHET

ATELIER REMUMÉNAGE : association qui propose en Gironde des services de déménagement solidaire et écologique pour les particuliers et professionnels. Ils collectent également les cartons usagés auprès des professionnels pour les réemployer.





MANGER SANS GACHIS ET SANS PLASTIQUE

CONSTAT

Le midi est souvent le moment de la journée où l'on constate le plus la production de déchets au bureau.

Les poubelles se gorgent d'emballages plastiques et de restes alimentaires et les plateaux du restaurant d'entreprises partent au lavage avec des assiettes encore à moitié pleines.



SOLUTION

Que l'on mange à l'extérieur, au restaurant d'entreprise ou dans un espace repas, deux objectifs doivent rester en tête : **limiter le gâchis alimentaire, éviter l'utilisation d'emballage à usage unique.**

MISE EN ŒUVRE

✔ JE ME SERS LA JUSTE DOSE

Je ne prends que ce que je mange. Le midi au restaurant d'entreprise, inutile de remplir son assiette si on n'en consomme que la moitié. Si, occasionnellement, il me reste de la nourriture ou du pain, je les partage ou je les mets dans un doggy bag.

✔ JE METS EN PLACE DES REPAS ZÉRO DÉCHET AVEC MES COLLÈGUES

J'instaure avec mes collègues un repas ZD par semaine : auberge espagnole et/ou mise à disposition de contenants pour aller chercher son repas sans déchet et manger tous ensemble au coin repas.



✔ J'AI UN TOUJOURS UN KIT ZÉRO DÉCHET À DISPOSITION POUR MES COURSES DU MIDI

Je laisse une boîte et quelques sacs en tissu au bureau pour n'être jamais pris au dépourvu si je vais chercher mon repas du midi à l'extérieur.

Je m'équipe d'une gourde, bye bye les bouteilles plastique !

✔ JE PRÉPARE MON REPAS CHEZ MOI

Je me fais les petits plats que j'aime et les emporte dans un contenant réutilisable. Je fais des économies et finis les raviolis du mardi de la cantine.

L'ASTUCE ZÉRO DÉCHET

ZÉRO WASTE BORDEAUX : Antenne locale de l'association Zero Waste France proposant des solutions au quotidien pour la pratique du Zéro Déchet

LA FAMILLE PRESQUE ZÉRO DÉCHET : Blog très complet proposant des solutions zéro déchet pour toutes les situations du quotidien

REPENSER LA PAUSE-CAFÉ

CONSTAT

Les matins au bureau commencent souvent avec le même rituel : machine à café, dosette, gobelet et touillette en plastique, sucre en monodose et cigarette sur le trottoir. Une pratique qui ne rime pas vraiment avec zéro déchet.



SOLUTION

Nous n'adoptons pas les mêmes pratiques chez nous. Pourquoi les appliquer au bureau ? Reprenons les recettes qui fonctionnent très bien à la maison sans produire de déchets.

MISE EN ŒUVRE

✓ JE N'UTILISE PLUS DE MACHINE À DOSETTE

J'utilise une machine à piston ou un percolateur, pour mon café du matin. Le monde merveilleux du café s'ouvre à moi : c'est bien meilleur et en plus le marc de café est compostable.

Je viens avec mon café préféré dans un thermos. Ras-le-bol de la machine automatique avec les 5 personnes qui font la queue devant.

✓ JE N'UTILISE PLUS DE CONSOMMABLE PLASTIQUE POUR MON CAFÉ

J'utilise ma propre cuillère réutilisable et un mug. La touillette et le gobelet en plastique, ce n'est vraiment pas classe !.

✓ JE DIS NON AUX MÉGOTS JETÉS PAR TERRE

J'ai toujours un cendrier de poche avec moi. Je ne suis jamais pris au dépourvu s'il n'y a pas de cendrier à proximité.

Je passe à l'action quand je surprends un de mes collègues jeter son mégot par terre. Tu ne sais pas ce que j'ai appris l'autre jour ? 1 mégot c'est 500 l d'eau polluée, ce serait bien dommage qu'il finisse dans un cours d'eau.





TRAVAILLER AU QUOTIDIEN EN MODE ZERO WASTE



CONSTAT

Nos tiroirs débordent de fournitures que nous gardons en stock au cas où. Des piles de Post-it ornent nos bureaux en attendant que nous écrivions 3 mots dessus. Des amas de feuilles imprimées attendent gentiment en coin de table d'être lues. Chaque année, on estime qu'un employé consomme 70 à 85 kg de papier, avec un taux de recyclage de 20 % seulement contre 41 % dans nos maisons. 25 % des documents sont jetés 5 minutes après leur impression et 16 % des impressions ne sont jamais lues.

SOLUTION

En repensant mes méthodes de travail avec des pratiques non contraignantes, j'évite le gâchis de papier et de fourniture.

MISE EN ŒUVRE

✓ J'AI UNE CONSOMMATION DE FOURNITURES RESPONSABLE

Je ne me sers que du nécessaire et ne fais plus des réserves de fournitures dans mon tiroir.

J'utilise un tableau effaçable ou un cahier pour noter les idées qui me passent par la tête.

Je passe par une plateforme de gestion de projet pour noter mes tâches. Je ne suis plus à la recherche du Post-it perdu (ex. : Trello).

✓ JE N'IMPRIME PLUS TOUTS MES EMAILS

J'organise ma boîte mail pour que les informations soient facilement retrouvées. De toute façon, je ne retrouve jamais le mail que j'ai imprimé et rangé quelque part.

Je supprime mes mails inutiles. Je classe les mails pour voir ce qui est utile ou non. Fini le concours du plus grand nombre de mails dans la boîte de réception !

✓ JE LIMITE LE GÂCHIS D'IMPRESSION

Je paramètre les imprimantes par défaut en recto-verso et noir et blanc pour limiter le gaspillage. Fini la peur de la page blanche.

Je dispose un bac à feuilles de brouillon à côté de l'imprimante pour que leur verso soit utilisé pour les documents de travail. Stop aux pages orphelines !

Les chiffres cachés du papier

Le papier peut se recycler jusqu'à **7 fois**, le carton jusqu'à **10 fois**.

Les déchets de papier de bureau sont souvent recyclables en papier de qualité dont les caractéristiques sont équivalentes à celles du papier issu de fibres vierges.

Au final, le recyclage des papiers évite l'émission de **390 000 tonnes de CO₂ par an**, soit les émissions annuelles de **200 000 voitures**.



ALLER PLUS LOIN

CONSTAT

12 Mt de CO₂ sont émises par les déplacements liés aux activités de bureau. En moyenne, une donnée numérique (mail, téléchargement, vidéo, requête web, etc.) parcourt 15 000 km. Les équipements informatiques représentent 21 % de la consommation électrique de nos bureaux. Et les 2/3 de ces consommations se produisent en période d'inactivité.

SOLUTION

Nous passons près de 200 jours par an au bureau, les conséquences de nos actes ne sont pas neutres.

Afin d'aller plus loin dans son engagement, d'autres gestes du quotidien peuvent être appliqués pour limiter les impacts environnementaux au bureau.

MISE EN ŒUVRE

✔ JE RÉDUIS MON EMPREINTE CARBONE

Je ne vais plus systématiquement au travail en voiture, si j'en ai la possibilité. Et hop, pas besoin d'aller au sport ce soir !

Je fais du covoiturage avec mes collègues. Je ne vais plus systématiquement au travail en « solomobile ». Deux personnes dans la voiture c'est deux fois moins d'usure de voiture, c'est mathématique !

J'opte pour le télétravail quand cela est possible.

J'utilise les outils de visio-conférence pour éviter certains déplacements.

✔ JE RÉDUIS LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DE MES ÉQUIPEMENTS

Je paramètre mon ordinateur pour optimiser la gestion de l'alimentation.

Je l'éteins ou je le mets en veille prolongée pour toute absence. Lui aussi a le droit de se reposer pour être d'attaque le lendemain.

Je désactive les fonctions GPS et le WIFI sur mon smartphone pour préserver la batterie.

✔ JE LIMITE MON UTILISATION DE DONNÉES INFORMATIQUES

Je réduis le poids de mes pièces jointes lors de mes envois mails.

Je supprime les pièces jointes des messages auxquels je réponds.

Je ne multiplie pas les destinataires à mes mails.

Je crée une signature de mail en basse définition.

Je vide régulièrement le cache de mon ordinateur pour supprimer les données accumulées.

✔ JE DIMINUE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DES BUREAUX

J'éteins la lumière en sortant de mon bureau et quand la lumière extérieure est suffisante.

J'aère mon bureau le matin et le soir afin d'éviter l'utilisation excessive de la climatisation. Et j'opte pour un éventail ou un ventilateur.

Je ferme les volets ou les stores pour éviter la déperdition de chaleur en hiver.

LE SMICVAL ET MOI

- ✓ Je me rapproche du Smicval pour obtenir par mail des affiches de signalétique de tri.
- ✓ Je me rapproche du Smicval pour obtenir un composteur suite à la sensibilisation de mes équipes.
- ✓ J'organise une visite du Smicval et son centre de tri avec mes collègues (10 personnes minimum),
contact : animation@smicval.fr
- ✓ J'organise une visite du centre d'enfouissement de Lapouyade, je contacte **Jean-Luc Castaing**, Directeur Unité-Opérationnelle au **05 57 56 09 10**,
jean-luc.castaing@veolia.com
- ✓ Pour toute information (outils, opération antigaspi alimentaire, projets, etc.) ou demande d'accompagnement je me rapproche des animateurs de la Fabrique Zero Waste du Smicval : **animation@smicval.fr**
- ✓ Besoin de plus d'infos spécifiques aux professionnels ? Je contacte les équipes du Smicval dédiées aux professionnels à l'adresse suivante :
redavance.speciale@smicval.fr



PAPIERS ET EMBALLAGES RECYCLABLES

Tous les papiers



Cartons et briques alimentaires



Emballages métalliques



Bouteilles et flacons en plastique



PLASTIQUES

Seuls les bouteilles et flacons se trient.



astuce
Utilisez une gourde en verre ou en inox et buvez l'eau du robinet

Centre de tri



NON RECYCLABLE



astuce
Emportez un sac réutilisable dès que vous sortez

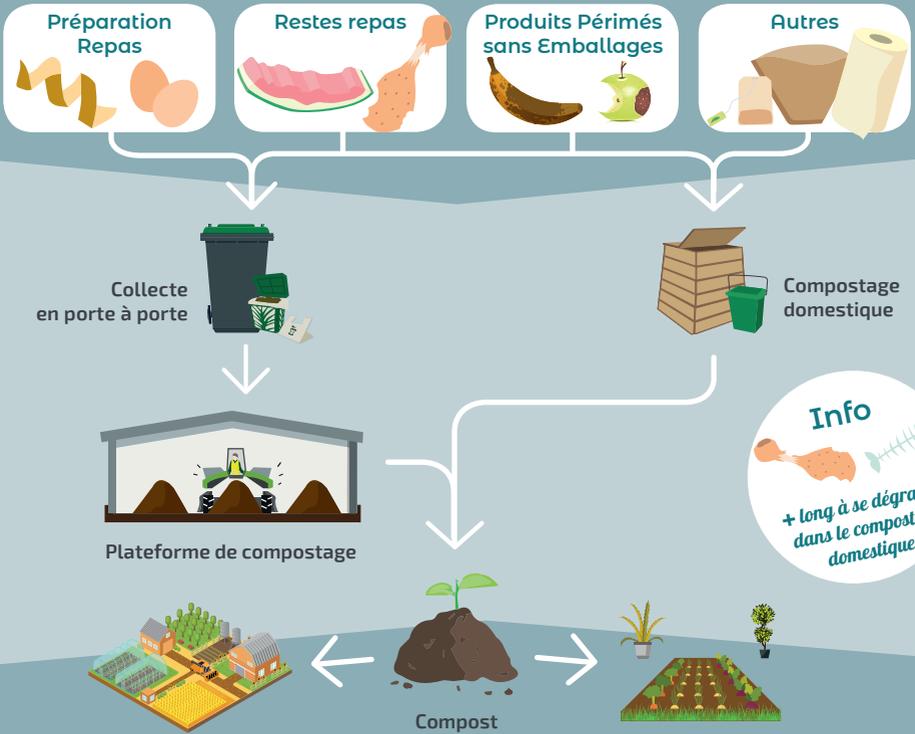
En sac fermé!



+ de tri - de déchets enfouis



RESTES ALIMENTAIRES



VERRE



TEXTILE



10 ACTIONS SIMPLES À METTRE EN PLACE

À vous de jouer ! Si c'est fait, c'est coché !

1

- J'équipe mon entreprise de poubelles de tri dans chaque pièce.



2

- J'arrête d'utiliser des consommables en plastique (gobelets, touillettes, bouteilles, etc.).



3

- Je remplace café en dosette par une machine à grains ou un percolateur.



4

- J'installe un réfrigérateur antigaspi dans le coin cuisine.



5

- J'utilise des alternatives durables et rechargeables pour l'achat des fournitures de bureau.



6

- Je mets en place des actions contre le gaspillage alimentaire.



7

- Je réduis le nombre d'impressions/photocopies, j'imprime en recto/verso et je réutilise le papier imprimé en brouillon dès que possible.



8

- Je donne le matériel (informatique, mobilier, etc.) que je n'utilise plus (employés ou associations).



9

- Je propose des ateliers zéro déchet pendant les pauses déjeuner à mes équipes/collègues.



10

- Je mets en place et entretiens un composteur dehors ou un lombricomposteur dedans.



Plus d'infos sur www.smicval.fr

